



## **Arrêté préfectoral n° DRCL-BLE-2020272-0002**

**Signé par**

**Adrien BAYLE, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir**

**le 25 septembre 2020**

**28 – Préfecture d'Eure-et-Loir  
DRCL – Direction des relations avec les collectivités locales  
Bureau de la Légalité et des Elections**

Arrêté préfectoral portant renouvellement de la commission administrative et technique du service départemental d'incendie et de secours

**Arrêté préfectoral portant renouvellement de la commission administrative et technique du service  
départemental d'incendie et de secours**

**La Préfète d'Eure-et-Loir,  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-24-1 et suivants et R.1424-1 et suivants ;

Vu l'arrêté de la Préfète d'Eure-et-Loir n° 14a/2020 du 30 mars 2020 portant délégation de signature au profit de Monsieur Adrien BAYLE, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir ;

Vu la délibération n° CA 2020-22 du 26 juin 2020 organisant le renouvellement du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours ;

Vu l'arrêté n° 2020-744 du 29 juin 2020 fixant la composition de la commission administrative et technique du service départemental d'incendie et de secours ;

Vu le procès-verbal de la commission de recensement des votes en date du 25 septembre 2020 ;

**ARRETE :**

**article 1<sup>er</sup> :** A l'issue des opérations de dépouillement du 25 septembre 2020, les membres des listes suivantes ont été élus au titre de la commission administrative et technique du service départemental d'incendie et de secours :

deux sapeurs-pompiers professionnels officiers :

Titulaire :

-Monsieur David BOUTOILLE (*Lieutenant*)  
-Monsieur Fabien LECUIROT (*Commandant*)

Suppléants :

-Monsieur Didier FAYEMENDY (*Lieutenant*)  
-Monsieur Flavien BRIGEON (*Capitaine*)

deux sapeurs-pompiers volontaires officiers :

Titulaire :

-Monsieur Cédric ROBERGE (*Lieutenant*)  
-Monsieur Jérôme VAUGER (*Capitaine*)

Suppléants :

-Monsieur Thierry BOURGEVIN (*Capitaine*)  
-Monsieur Stéphane AMARY (*Lieutenant*)

trois sapeurs-pompiers professionnels non officiers :

Titulaire :

- Monsieur Loïc BERTHELOM (*Sergent*)
- Monsieur Mickaël COULON (*Sergent*)
- Monsieur Laurent LELONG (*Adjudant-Chef*)

Suppléants :

- Monsieur Alexis BADAIRE (*Caporal-Chef*)
- Monsieur Richard EON (*Adjudant-Chef*)
- Monsieur Arnaud STEITS (*Adjudant*)

trois sapeurs-pompiers volontaires non officiers :

Titulaire :

- Monsieur Franck CATRY (*Adjudant-Chef*)
- Monsieur Dimitri BEIGNON (*Adjudant-Chef*)
- Madame Mélissa VILLEROT (*Caporal-Chef*)

Suppléants :

- Monsieur Alain LOPEZ (*Adjudant*)
- Monsieur Alain GUENARD (*Caporal-Chef*)
- Monsieur Johan MOREAU (*Caporal-Chef*)

deux représentants des fonctionnaires territoriaux du service départemental d'incendie et de secours :

Titulaire :

- Monsieur Thomas BENOIT (*Agent de maîtrise principal*)
- Madame Corinne ARNOULT (*Adjoint administratif principal 2 cl*)

Suppléants :

- Monsieur Philippe PREVOTAT (*Attaché*)
- Monsieur Pascal LEBENOIT (*Adjoint administratif principal 2 cl*)

**article 2 :** Le premier représentant titulaire de chaque collège et son suppléant sont membres du conseil d'administration avec voix consultative, à savoir :

Titulaire :

- Monsieur David BOUTOILLE (*Lieutenant*)
- Monsieur Cédric ROBERGE (*Lieutenant*)
- Monsieur Loïc BERTHELOM (*Sergent*)
- Monsieur Franck CATRY (*Adjudant-Chef*)
- Monsieur Thomas BENOIT (*Agent de maîtrise principal*)

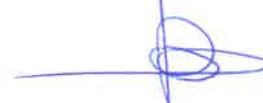
Suppléants :

- Monsieur Didier FAYEMENDY (*Lieutenant*)
- Monsieur Thierry BOURGEVIN (*Capitaine*)
- Monsieur Alexis BADAIRE (*Caporal-Chef*)
- Monsieur Alain LOPEZ (*Adjudant*)
- Monsieur Philippe PREVOTAT (*Attaché*)

**article 3 :** Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir et Monsieur le Directeur du service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Eure-et-Loir.

Chartres, le 25 SEP. 2020

La Préfète,  
Pour la Préfète,  
Le Secrétaire Général



Adrien BAYLE